

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA23 19 0294

PREMIER PROJET VISANT À AUTORISER LA DÉMOLITION DES BÂTIMENTS EXISTANTS ET LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE QUATRE (4) ÉTAGES, COMPORTANT QUATORZE (14) LOGEMENTS AVEC STATIONNEMENT INTÉRIEUR SUR LES LOTS PORTANT LES NUMÉROS 2 135 515 ET 2 134 598 DU CADASTRE DU QUÉBEC (420, 5^E AVENUE ET 470, RUE VICTORIA)

AVIS est par la présente donné par le soussigné :

QUE le premier projet de résolution numéro CA23 19 0294 approuvant le projet décrit ci-dessus a été adopté par le conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023 et fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 21 novembre 2023 à compter de 19 h dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 1800, boulevard Saint-Joseph, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1, art.126);

QUE l'objet de ce projet de résolution est d'autoriser la démolition des bâtiments existants et la construction d'un bâtiment de quatre (4) étages, comportant quatorze (14) logements avec stationnement intérieur sur les lots portant les numéros 2 135 515 et 2 134 598 du cadastre du Québec (420, 5^e Avenue et 470, rue victoria)

QUE ce projet particulier est situé dans la zone M-343, tel qu'illustré;

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement, ou la personne désignée par elle, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE les dispositions de ce projet de résolution se rapportant à l'élément suivant sont susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter de la zone M-343 et de ses zones contigües M-339, R-338, I-340, M-347:

- la classe d'usage résidentiel de la classe « 160-multifamilial »;
- au nombre maximal de logement par bâtiment;
- le coefficient d'occupation au sol.

QUE ce projet de résolution ainsi que le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont disponibles sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : montreal.ca/lachine et pour consultation au Bureau Accès Montréal, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à midi. Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie du projet de résolution sans frais.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 9 novembre 2023.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement

